

ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE L'AFDI UN RÉSEAU PLEINEMENT MOBILISÉ !



Interview de Gérard RENOUARD

président de l'AFDI

34

2014 a été instituée année internationale de l'agriculture familiale, avez vous vu depuis vos années de coopération, un changement notable de mode de développement agricole et une meilleure prise en compte de ce modèle dans les politiques publiques développées localement ?

Cette problématique est complexe car, dans les pays en développement, la tentation des dirigeants est grande de faire appel à des investissements extérieurs pour développer une agriculture industrielle et commerciale plutôt que de développer l'agriculture familiale locale et pré-existante. Certains dirigeants considèrent que les agriculteurs locaux ne sont pas assez formés et dynamiques pour sortir de l'agriculture de subsistance. Une dichotomie s'est opérée dans leur esprit entre les agricultures familiales et nationales, qui resteraient de subsistance, et agriculture d'investissement, capable de fournir les marchés. Or les agriculteurs des pays en développement, de leur propre

volonté et grâce à l'accompagnement de nombreuse ONG comme Afdi, ont prouvé qu'ils étaient en mesure de se structurer et dynamiser leurs organisations professionnelles pour relever les défis alimentaires et économiques de leurs sociétés. Dans de nombreux pays, ils sont dorénavant des interlocuteurs incontournables pour les Pouvoirs publics qui sont capables de prouver qu'il existe une agriculture familiale, moderne, efficace et compétitive. Toute une classe de dirigeants et représentants agricoles a ainsi émergé pour faire en sorte que les agriculteurs soient acteurs de leur propre développement. Ils apportent la preuve que l'agriculture familiale est à même de répondre à des enjeux sociaux, à des



© AFTI

enjeux alimentaires locaux, à des enjeux territoriaux, mais aussi à de véritables enjeux économiques. Comme chacun le sait, les villes de ces pays connaissent une croissance de population fulgurante, ce qui constitue aujourd'hui un marché que les agricultures familiales sont à même d'approvisionner en grande partie sans avoir besoin d'avoir forcément recours à l'importation. Le fait que 2014 ait été instituée par l'ONU, année internationale de l'agriculture familiale constitue, une reconnaissance de toutes les luttes menées par les uns et les autres pour faire reconnaître cette agriculture, pas



© AFTI

forcement en opposition systématique avec un autre modèle, mais qui présente de grandes capacités de développement et de multiples avantages.

Comment l'AFDI s'inscrit-elle dans la défense de ces valeurs d'agriculture familiale ?

Pour Afdi, la défense de l'agriculture familiale n'est pas nouvelle. elle a été abordée dans nos rapports d'orientation dès 1995. Cet engagement se trouve dans tous nos travaux et est partagé par tous nos partenaires locaux.

Au mois de novembre dernier, l'AFDI a organisé à Montpellier une rencontre internationale sur le thème de l'agriculture familiale sous ces différents aspects. Il faut effectivement bien prendre en considération la grande diversité de ce modèle en fonction des pays, des climats, des cultures et même du concept de famille, car il existe une différence notable entre la petite structure familiale française (qui se traduit en termes d'agriculture en quelques UTH) et la famille africaine très élargie. Parallèlement aux échanges avec nos partenaires africains et des pays en développement, une réflexion très nourrie a ainsi été engagée avec l'appui et l'intervention de chercheurs et d'experts du CIRAD, de l'Agro Campus de Montpellier. Nous sommes bien là dans une dynamique et un cadre de réflexions et de perspectives internationales. Ceci n'entre surtout pas dans un schéma de

modèle du Nord qui devrait s'imposer au Sud mais plutôt dans un contexte où les paysans réfléchissent ensemble à la meilleure manière de faire fonctionner leurs exploitations au service des citoyens, des consommateurs et des territoires.

Les Chambres d'agriculture sont-elles partenaires de l'AFDI et que sont-elles à même d'y apporter ?

À tous les niveaux de l'AFDI, national, régional et départemental, les Chambres d'agriculture participent aux conseils d'administration et sont des membres fondateurs actifs. Plus de 55 Chambres d'agriculture soutiennent très activement leur AFDI, tant budgétairement, que dans la mise à disposition de conseillers ou d'accueil de délégations étrangères. L'AFDI tire sa force certes dans son réseau de militants, mais aussi de tout le soutien des différentes OPA en termes d'expérience, d'expertise de modèle organisationnel (conseil, accès au crédit, protection sociale, commercialisation et valorisation de la production). Les Chambres d'agriculture sont, à ce titre, un partenaire précieux en particulier dans le domaine du conseil économique et de la vulgarisation technique. ●

Propos recueillis par
Victor Siméon
Chambres d'agriculture France



L'AFDI en quelques phrases

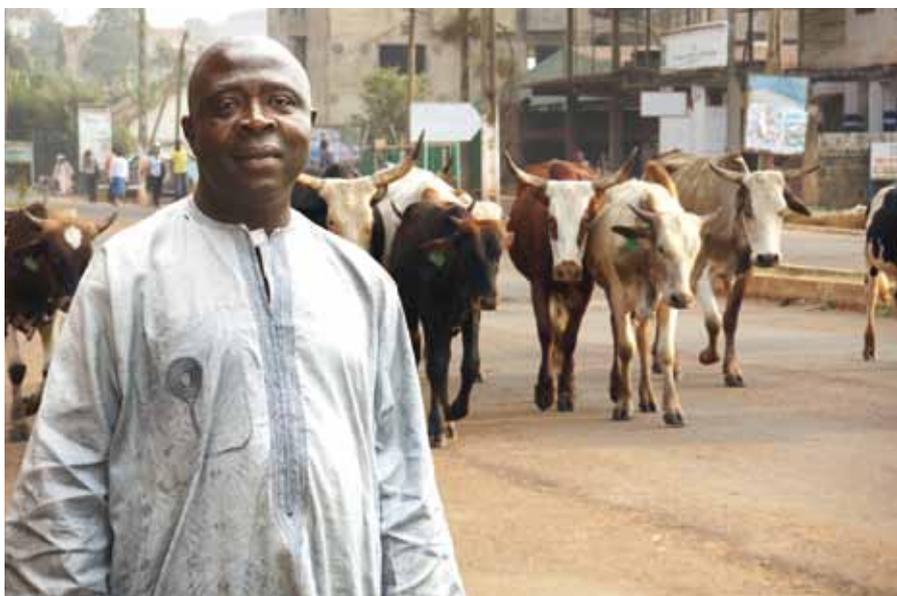
Agriculteurs français et développement international (Afdi) est une association présente sur l'ensemble du territoire français grâce à un réseau de 6000 militants et de 400 organisations agricoles membres. Grâce à Afdi, des agriculteurs, des cadres et des techniciens du monde agricole s'investissent dans des actions de solidarité internationale qui visent à renforcer les organisations paysannes des pays en développement.

Ces organisations apportent un appui concret et quotidien à leurs membres pour qu'ils améliorent leur niveau de vie, puisse faire des choix de production durable sur leur exploitation agricole et contribuent ainsi à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Plus précisément, Afdi s'est donné pour mission de :

- Donner les moyens aux agriculteurs familiaux d'améliorer leurs revenus.
- Défendre les intérêts des agriculteurs familiaux et favoriser les dialogues entre organisations agricoles et agriculteurs du Sud et du Nord.
- Sensibiliser le milieu rural français sur l'importance de politiques efficaces pour réduire la faim et la pauvreté.

Afdi base donc son action sur les métiers de l'agriculture qui sont, partout dans le monde, face à des enjeux alimentaires qui renouvellent l'intérêt de la solidarité internationale et de l'échange professionnel.



© S. BOUCHARD.totolia